

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

Salariés du Médico-social

MODULE 2 : COMPRENDRE ET MAITRISER LES PRINCIPES ET ENJEUX DE L'AUTODETERMINATION

Public :

- Professionnels d'ESSMS ayant suivi le module 1 : s'approprier le concept d'autodétermination en ESSMS - sensibilisation

Rythme et Tarif :

- 7h
- Groupe de 8 à 15 personnes
- Tarif en intra : nous consulter -
- Tarif en inter : 170

Modalités d'évaluation :

- Attestation de formation
- Questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Approfondir le concept d'auto-détermination
- Comprendre l'apport de l'auto-détermination comme principe et objectif d'intervention
- Savoir identifier les leviers et les freins de la mise en œuvre de l'autodétermination avec un public en situation de handicap

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Auto-détermination : concepts et théorie de l'autodétermination (Wehmeyer et Sands, MDH-PPH)
- Appropriation des modèles explicatifs de l'autodétermination (motivationnel et fonctionnel), théorie de l'apprentissage
- Auto-détermination et handicap (DI TSA troubles psy)
- Intervenir dans une perspective d'Auto D et impact de la posture du professionnel facilitant l'Auto-détermination
- Pistes d'accompagnement et de gestion du risque : savoir évaluer le niveau d'autodétermination (Echelle)
- Auto diagnostic de sa pratique professionnelle

MODALITES :

- Apports théoriques
- Vidéos
- Exercices pratiques
- Échanges d'expériences

INTERVENANTS :

- L'intervenant-formateur est un(e) professionnel(le) du secteur ayant une double compétence, un poste d'encadrement et formateur (rice) spécialisée en Auto D